HAL
open science

# LA MAXIME, DISCOURS EN CIRCULATION OU MÉCANIQUE ARGUMENTATIVE: ETUDE DE L'EFFACEMENT ÉNONCIATIF DANS LETTRES PERSANES DE MONTESQUIEU

Demba Gueye

**To cite this version:**

Demba Gueye. LA MAXIME, DISCOURS EN CIRCULATION OU MÉCANIQUE ARGUMENTATIVE: ETUDE DE L'EFFACEMENT ÉNONCIATIF DANS LETTRES PERSANES DE MONTESQUIEU. 2018. hal-01765412

**HAL Id: hal-01765412**

**https://uca.hal.science/hal-01765412**

Submitted on 12 Apr 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LA *MAXIME*, DISCOURS EN CIRCULATION OU MÉCANIQUE ARGUMENTATIVE : ÉTUDE DE L'EFFACEMENT ÉNONCIATIF DANS *LETTRES PERSANES* DE MONTESQUIEU

**Demba GUEYE**
Université Clermont-d'Auvergne, Clermont-Ferrand (France)
Université Cheikh Anta Diop, Dakar (Sénégal)
Email : salane2007@yahoo.fr

**Résumé**

L'article aborde à travers *Lettres persanes* de Montesquieu la question de l'effacement énonciatif dans le discours sentencieux. La maxime est la forme de discours sentencieux choisie à cet effet. L'article revient sur les stratégies d'objectivation du référent-sujet et du référent-objet consistant à effacer toutes les traces de subjectivité dans l'énoncé. Il est démontré que tous les deux sont inscrits dans le générique, l'universel pour donner au discours une apparence de vérité absolue.

**Mots-clés :** discours, énonciateur, énoncé, générique, maxime, on, mécanique, l'universel.

**Abstract**

The article tackles through Letters Persians of Montesquieu the question of enunciative obliteration in the sententious speech. The maxim is the form of sententious speech selected for this purpose. The article reconsiders the strategies of objectivization of the referent-subject and the referent-object consisting in deleting all the traces of subjectivity in the statement. It is shown that both are registered in the credits, the universal one to give to the speech an appearance of absolute truth.

**Keywords:** speech, enunciator, statement, credits, maxim, one, mechanical, the universal one.

# INTRODUCTION

Montesquieu est un écrivain qui a fait de l'écriture une véritable philosophie. Grâce à un jeu subtil sur le style, son écriture parle de plusieurs voix et constitue pour l'analyste du discours un véritable terrain d'élection. Le renouvellement des approches et les outils nouvellement mis en évidence en sciences du langage élargissent aujourd'hui les perspectives d'analyse de cette œuvre immense du XVIII ème siècle.

Dans les années soixante, Gérard Genette[1] faisait déjà la distinction entre *auteur*, *narrateur* et *personnage*. Ce qui a permis de conclure que dans un récit fictionnel, le narrateur n'est jamais l'auteur et qu'il est souvent différent du personnage. Le même schéma d'analyse a été reproduit en analyse du discours pour arriver au résultat que dans le discours, il faut faire la séparation entre *locuteur* et *énonciateur*. Michael Bakhtine[2], et Oswald Ducrot[3] ont joué un rôle d'avant-garde sur cette question. Le premier a remis en cause l'unicité du sujet parlant en élaborant pour la première fois le concept de polyphonie. Le second, quant à lui, après avoir critiqué la théorie banfieldienne[4] du sujet unique ou d'« un énoncé–un sujet », a confirmé l'existence de la polyphonie énonciative. Cela a des conséquences sur la perception des propriétés du sujet parlant. Celui-ci n'est pas forcément l'auteur des énoncés qu'il produit. Il peut choisir d'afficher sa subjectivité. A ce moment, son discours est structuré autour de déictiques personnels, temporels ou spatiaux. Il peut aussi objectiver son discours en s'effaçant derrière les propos d'autres locuteurs ou d'autres énonciateurs. C'est ce qu'on appelle des stratégies d'effacement énonciatif qui sont multiformes. Elles vont des stéréotypes de pensée aux stéréotypes de langue. Dans cet article, nous étudierons, dans *Lettres persanes* de Montesquieu, les stéréotypes de langue et notamment la *maxime* qui relève de la phraséologie. Nous analyserons l'usage de la *maxime* sous l'angle de l'analyse du discours, c'est-dire de l'étude du discours en contexte. Nous tenterons de démontrer que la *maxime*, du fait de l'absence d'un énonciateur identifiable dans le contexte d'énonciation mais aussi du système référentiel généralisant qui la caractérise, est une parole répétée qui relève de l'opinion générale et qui n'est pas toujours infaillible. La *maxime* est un discours

---

[1] GENETTE Gérard, *Figures III*, coll. Poétique, Paris, Seuil, 1972.

[2] Michael BAKHTINE. *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, Collection Tel. 1934.

[3] Oswald DUCROT. « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit*, Paris, Edition de Minuit, 1984. Pp.170-233.

[4] Elle développe la théorie « un énoncé-un sujet ». Autrement dit, derrière chaque énoncé, il y a un sujet unique, un être unique auteur de l'énoncé et responsable de ce qui est dit dans l'énoncé. Voir Ann BANFIELD. 1979, *« Où l'épistémologie, le style et la grammaire rencontrent la théorie littéraire »*, *Langue française*, 44, 9-26.

sentencieux qui relèverait de *« la machine de langage »*[5] comme le disait Paul Valéry. Son caractère achevé et sa généricité lui donneraient l'apparence d'une vérité générale incontestable même si elle peut être une pure création individuelle signée à la manière du locuteur d'Aristote[6] qui prend parti dans une discussion. Mais avant d'entamer cette démonstration, nous essaierons de circonscrire la notion de *maxime* et de *gnômé* puisque les termes sont intrinsèquement liés.

## I - QU'EST-CE QU'UNE *MAXIME* ?

Il est impossible de définir la maxime sans l'associer avec certains concepts comme la *gnômé* et la *sentence*. En effet, les énoncés gnomiques sont composés de *la maxime, la sentence* et *l'aphorisme*. Ces trois termes ont la particularité d'avoir des sens si proches que parfois ils sont considérés comme des synonymes. L'énoncé gnomique est connu et étudié depuis la *Rhétorique* d'Aristote dans l'Antiquité grecque. Dans le *Livre II*[7], Aristote parle de *gnômé* traduit en latin médiéval par *maxima sentencia* ou sentence la plus grande. Certains traducteurs séparent les deux termes en parlant isolément tantôt de *sentence*, tantôt de *maxime* pour désigner l'énoncé gnomique. Dans *Le Petit Larousse* 1993, l'adjectif *gnomique* signifie « *Qui exprime des vérités morales sous forme de maximes, de proverbes*[8]*, de sentences. Se dit d'une forme verbale qui sert à exprimer une idée générale* ».[9] Dans cette définition, le terme *sentence* est strictement synonyme de celui de *maxime*. Les deux termes sont essentiels dans la définition de la *gnômé*. Dans le sens originel issu de *l'Antiquité* comme à l'époque contemporaine, la *gnômé* garde la même signification selon qu'on utilise *maxime* ou *sentence.* L'énoncé gnomique signifie toujours un discours à *sentences* ou un discours à *maximes*. Il reste à éclairer maintenant l'acception qu'on donne au terme *sentence* ou *maxime* pour avoir une idée plus claire de l'énoncé *gnomique*. Aristote fait de la sentence un énoncé qui ne parle pas du particulier mais du général. La sentence définit, par le langage, le parti pris du locuteur face à une question d'ordre général. Même si Aristote reconnaît que certaines sentences sont des affirmations qui demandent parfois une démonstration, d'autres sont considérées comme des vérités

---

[5] VALERY Paul, *Monsieur Teste*, Paris, Nouvelle Revue Française, 1919, p.25.

[6]ARISTOTE, *Rhétorique, II*, Traduction de M. Dufour et A. Wartelle, 3 vol., Paris, Les belles Lettres.

[7]ARISTOTE, *Rhétorique, II*, Traduction de M. Dufour et A. Wartelle, 3 vol., Paris, Les belles Lettres.

[8]La curiosité consistant à faire du *proverbe* un synonyme de *sentence* et de *maxime* peut brouiller la compréhension de la différence qui existe entre énoncés gnomiques et proverbe. Ce dernier relève des énoncés parémiques. Faisons donc l'économie de cette démonstration et concentrons-nous sur les nuances de sens entre la *gnômé* et la *maxime*.

[9] *Le Petit Larousse*. 1993.

évidentes car relevant d'une opinion commune adoptée par la majorité. La maxime renvoie à la même réalité malgré les nuances qu'on peut relever à travers l'utilisation des deux termes. Elle reste dans le *Larousse* « *Une sentence générale. Une formule brève énonçant une règle de morale ou de conduite ou une réflexion d'ordre général* »[10]. Le terme aphorisme –*aphorismos*- est venu s'ajouter à *sentence* et à *maxime* dans le dictionnaire de l'Académie française de 1695. Il signifie « définition » dans son sens originel et rapproche cette notion des énoncés *gnomiques* en tant qu'expression linguistique brève de portée générale. Mais ce rapprochement reste implicite et prudent chez beaucoup de chercheurs. Par exemple, Schapira y pense sans oser franchir le seuil consistant à assimiler les deux notions. Il y va de même de la notion de *pensée* qui a rejoint la liste des termes pouvant renvoyer à la *gnômé.* En faisant un rappel historique de l'évolution sémantique des énoncés gnomiques dans l'ouvrage intitulé *Les stéréotypes en Français : Proverbes et autres formules*, Charlotte Schapira affirme que ce sont les éditeurs de Pascal qui ont forgé le terme *pensée* pour donner un titre à un ouvrage posthume de l'auteur. *Le dictionnaire de l'Académie Française* semble tenir compte de cette nouvelle réalité. Dans ce dernier, *la maxime*, *la sentence* comme *l'aphorisme* signifient « *production de l'esprit qui pense ; ce qu'on pense* »[11].Schapira tient cependant à attirer l'attention sur la différence entre la *pensée* et l'énoncé sentencieux. Elle pense que cette différence est liée au manque de concision de la pensée par opposition à la sentence qui se caractérise par sa brièveté. Mise à part les quelques différences liées à la précision, *la sentence*, *la maxime*, *l'aphorisme* et dans une moindre mesure *la pensée* peuvent être considérés comme des énoncés gnomiques qui ont un dénominateur commun. Schapira les définit comme étant

> *Une création individuelle signée, constituée d'une ou plusieurs phrases créant une unité de discours achevée, plus ou moins concise, autonome aussi bien du point de vue grammatical que du point de vue référentiel. Elle présente généralement un style élevé et une structure qui, sans être nécessairement catégorique, offre l'apparence d'une vérité générale*[12].

[10]*Le Petit Larousse*. 1993.
[11]*Dictionnaire de l'Académie Française* de 1695, 2ème édition, vol. 2, Genève : Slatkine Reprints, 1968.
[12]SCHAPIRA Charlotte, *La maxime et le discours d'autorité*, Paris, SEDES, 1997, P. 89.

La définition de Schapira réaffirme la généricité de l'énoncé gnomique en insistant sur le caractère achevé. Mais elle affirme surtout que l'énoncé gnomique exprime une pensée individuelle grâce à des énoncés d'une portée générale. Nous retiendrons donc que la maxime qui est un énoncé gnomique est un énoncé générique dont l'origine énonciative est difficilement identifiable. Il relève de la sagesse populaire et se caractère par une non prise en charge effective du dire mais aussi un système référentiel généralisant.

## II. LE DISCOURS À *MAXIMES* OU L'EXPRESSION DE LA SAGESSE POPULAIRE

La *maxime* est une forme sentencieuse du discours. Elle est sans source énonciative distincte qui peut revêtir la forme d'une personne. Sa prise en charge est déléguée soit à un « *auteur local* » ou « *L-énonciateur* » ou bien à la sagesse populaire ou « *ON-énonciateur* »[13].

### 2.1 Les techniques de construction de l'énonciateur universel

Dans *Lettres persanes*, l'énonciation de l'opinion publique se matérialise entre autres par le brouillage de la source énonciative. Les marques de subjectivité du sujet de l'énoncé sont gommées. Les énoncés sont pris en charge par *l'énonciateur universel* [14] dont parle Alain Rabatel. Dans *Lettres persanes,* cet énonciateur prend souvent la forme du *ON* générique .Voici des exemples d'énoncés :

1) *« On dit que l'homme est un animal sociable ». Lettre 87, P.137.*
2) *On dit que le premier de Paris est celui qui a les meilleurs chevaux à son carrosse. Lettre 88, P.146.*

Avec l'emploi du pronom *ON,* l'objectif énonciatif est clair, brouiller la source

[13]ANSCOMBRE Jean-Claude, Préface de *La parole proverbiale*, Paris, Larousse, Septembre, 2000,p.11.
[14] RABATEL Alain, *Effacement énonciatif et effets argumentatifs indirects dans l'incipit du "Mort qu'il faut" de Semprun*. Semen - Revue de semio-linguistique des textes et discours, Presses Universitaires de l'Université de Franche Comte (Pufc), 2004, pp.111-130.

énonciative pour la rendre anonyme. En faisant une analyse historique de l'origine énonciative de ces énoncés, il est possible de déterminer leurs auteurs. En effet, comme le dit Anscombre[15], les énoncés sentencieux ont leur origine dans les faits historiques, culturels ou civilisationnels des peuples. S'il est difficile voire impossible de trouver un auteur pour les formes parémiques comme les dictons et les proverbes, il est cependant parfois facile de déterminer le sujet de conscience des énoncés gnomiques comme en 1). Dans l'énoncé 1) Aristote est évidemment l'énonciateur primaire. Mais la société occidentale s'est appropriée l'énoncé. Le sujet renvoie désormais *« à une communauté indéfinie »*[16], celle des occidentaux, « semblables » d'Aristote qui à sa place, pensent et disent la même chose. Il s'agit plus précisément de la société française dans une identité générique. Le sujet (*ON)* renvoie ici au même référent que celui décrit par Charlotte Schapira c'est-à-dire *..., un groupe de gens qui constitue la norme, l'énonciateur virtuel de l'opinion commune (la doxa)*[17].

Pour mettre en relief le caractère circulatoire de la parole partagée dans la société occidentale, l'auteur utilise aussi d'autres méthodes de distanciation énonciatives. Le sujet des énoncés en circulation, à défaut de prendre la forme du *ON* anonyme, est généralement un nom propre ou une périphrase désignative.

Dans la lettre 86, le sujet est désigné par la périphrase *« Un homme de bon sens » (*Un *homme de bon sens me disait l'autre jour :...)*. Dans la lettre 89 le sujet est *« une fille modeste »* (*une fille modeste vient avouer les tourments d'une virginité trop longtemps gardée, ses combats et sa douloureuse résistance)* ou *Une femme effrontée (Une femme effrontée vient ensuite exposer les outrages qu'elle a faits à son époux comme une raison d'en être séparée) ; une autre (une autre vient dire qu'elle est lasse de porter le titre de femme sans en jouir).* A travers le sujet du verbe *decendi* (*disait, avouer, exposer, dire*), il est facile d'établir « *la présence d'un ou de plusieurs êtres humains ...*[18] ». L'identité générique du sujet est en chaque fois manifeste. Elle est rendue possible par l'emploi des expressions périphrastiques qui décrivent une propriété immuable partagée par toute la société française. L'*« homme de bon sens »*, la *« fille modeste »* ou

---

[15] ANSCOMBRE Jean-Claude, Préface de *La parole proverbiale,* Paris, Larousse, Septembre 2000, p.8.

[16] RABATEL Alain, *La valeur de ON pronom indéfini/pronom personnel dans les perceptions représentées*, *L'information grammaticale*, Peeters Publishers, 2001, pp.28-32.

[17] SCHAPIRA Charlotte, In CORBLIN Francis, FERRANDO Sylvie et KUPFERMAN Lucien, *Indéfini et prédication*, PUPS, 2006, pp. 507-518.

[18] KJERSTI Fløttum, KERSTIN Jonasson et COCO Norén, *ON pronom à facettes, De Boeck, 2007,* p. 7.

la *« femme effrontée »* parlent tous au nom de la société française. Ils ont les traits caractéristiques de tous ceux qui leur ressemblent. Ils sont des « *modèles du genre »*[19]. Ils sont des représentants, des prototypes qui désignent toute la classe des noms qu'ils représentent. Autrement dit, derrière ces sujets, il y a un sujet supra-individuel – la société française- qui dépasse le cadre du contexte linguistique immédiat des énoncés. Selon Frédéric Calas, cette démultiplication du référent-sujet *« montre que le dire a circulé »* et que l'énonciateur *« le reprend pour le confirmer »*[20]. La parole devient un énoncé en circulation, sous la forme d'une rumeur diffuse dont la véracité n'est ni vérifiée ni vérifiable. Ce qui donne, toujours selon Frédéric Calas, une *« caution épistémique voire déontique au protagoniste … »*[21]. Devant de tels énoncés, Anne Cauquelin se demande à qui peut répliquer l'interlocuteur ou le lecteur ? *Qui attaquer ?*[22]. Elle pense que les énoncés doxiques sont des paroles qui se produisent en cercle et qui se déploient « … *dans le vide, … comme tombé du ciel ou de la bouche d'une pythie…*[23] ». Charlotte Schapira pense que l'acceptation des énoncés doxique est due au fait que ceux-ci sont investis d'une grande autorité qu'ils tirent de leur ancienneté mais surtout de leur origine collective[24]. C'est à cette autorité de la parole partagée que Montesquieu s'attaque par le canal d'Usbek et de Rica. Ces derniers, en faisant une analyse critique des énoncés précités, soulèvent en chaque fois la relativité de certaines affirmations dont le caractère paradoxal relèverait de l'évidence. C'est le cas de la Lettre 87 où Rica se sert de l'affirmation sentencieuse « *l'homme est un animal sociable* » pour se moquer de la société française. L'œil extérieur de Rica considère au contraire les français comme des hommes et des femmes errant inutilement au nom d'un humanisme dévoyé. La conception française de la sociabilité se limiterait à assister à des cérémonies de mariage, de baptême, d'anniversaire etc. et à répéter dans ses discours des *« apophtegmes tirés des anciens qu'ils emploient dans les occasions brillantes »*[25]. A y voir de plus près, la critique est plus portée contre les habitudes discursives que contre les pratiques sociales elles-mêmes. On semble se méfier du pouvoir de « *la machine* »[26] de langage qui

---

[19] BALZAC Honoré (de), Préface de *L'avant-propos de la Comédie humaine*, La Bibliothèque électronique du Québec, Collection À tous les vents.
[20] CALAS Frédéric, *"Parler de loin ou bien se taire": quand la fiction manipule le discours*, Publié dans Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique) 56, 2012, pp.77-90.
[21] Id. p.82.
[22]Anne CAUQUELIN, *L'art du lieu commun. Du bon usage de la doxa,* Paris, Seuil, 1999, p.108.
[23] Anne CAUQUELIN, *Ibid*.
[24] SCHAPIRA Charlotte, *Les stéréotypes en français, proverbes et autres formules*, Ophrys, 1999. p.57.
[25] Lettre 87.
[26] VALERY Paul, *Monsieur Teste*, Paris, Nouvelle Revue Française, 1919, p.25.

entrainerait avec elle des stéréotypes de pensée et des pratiques irréfléchies à la limite de l'irrationnel.

En plus de la dénonciation de la parole partagée, du discours en circulation, Montesquieu critique toutes les tendances à l'objectivation et à la généralisation. C'est le cas du système de référence utilisé dans le discours occidental.

## 2.2 La référence générique

Le système référentiel est essentiellement basé sur des entités génériques dans Lettres *persanes* de Montesquieu. En étudiant le fonctionnement du syntagme nominal dans le système énonciatif de ce roman épistolaire, on constate l'inscription du discours dans la référence universelle. Entendons par syntagme nominal l'expression déterminant + nom. Le propre de l'acte de référence en discours est soit de désigner par un syntagme nominal une entité appartenant au *hic et nunc* de l'activité verbale c'est-à-dire une entité appartenant au contexte discursif, soit de situer l'objet de référence dans la mémoire immédiate ou lointaine des interlocuteurs. Dans tous les cas, le syntagme nominal renvoie à une entité (humains, animés, non animés, objets, etc) que le récepteur du discours est appelé à identifier en accord avec les intentions de l'émetteur. Dans *Lettres persanes*, le caractère générique de la référence bouleverse cette donne. L'acte de référence ne se limite plus à la dénotation des êtres ou des choses. Elle vise, selon les termes de Michel Charolles,

> *... à obtenir un accord non entre deux pensées (celle d'un locuteur et celle d'un interlocuteur) mais entre deux pensées à propos de quelque chose et cela par le biais de la production, en contexte, d'une expression référentielle*[27].

Autrement dit, il s'agit d'un acte qui vise les êtres et les choses dans le sens le plus général de la conception que nous pouvons en avoir. Observons cet exemple tiré de la lettre XCV :

> *Il n'y aurait point de justice de faire la guerre pour des querelles particulières du prince, à moins que le cas ne fût si grave qu'il méritât la mort du prince ou du peuple qui l'a*

[27] CHAROLLES Michel, *La référence et les expressions référentielles en Français*, OPHRYS, 2002, p.9.

*commis*[28].

L'analyse du système de référence permet d'identifier quatre syntagmes nominaux dont l'analyse pourrait être intéressante : *justice, la guerre, du prince, du peuple*. Ces syntagmes nominaux ne renvoient à aucune référence dans le discours. L'autonomie grammaticale et référentielle de la *maxime* repose essentiellement sur les syntagmes suscités. D'après Meleuc, les articles qui précèdent les noms précités ne jouent plus un rôle de déterminant. Leur *« fonction est de référer le nom qu'il précède (et non qu'il détermine, puisqu'il ne le détermine plus en rien) au code linguistique lui-même »*[29]. Ils situent les noms qu'ils précèdent dans l'universel de la langue. Autrement dit, la signification des mots *justice, guerre, prince* et *peuple* relève du lexique. Ils ont la même signification que dans le dictionnaire. Une remarque importante est à souligner : la nature de l'article n'influe en rien dans le sens du mot. Le mot *la guerre* est précédé d'un article défini. Cela n'empêche pas pour autant l'inscription de ce mot dans le registre de l'universel. En opposant le concept de référence générique à celui de référence spécifique, on comprend mieux le sens du premier qui nous intéresse dans *Lettres persanes* de Montesquieu. La première vise les catégories au-delà des segments de réalité. Elle vise le tout et non la partie. Elle apparaît à travers les différentes formes d'expressions génériques qui correspondent à une généralisation. Maingueneau et Charaudeau affirment implicitement que ce type de discours est destiné au langage de la rue[30]. Dans la conception de Milner rappelée dans le dictionnaire *Termes et concepts pour l'analyse du discours* de Détrie, Siblot, et Vérine, on parle de référence actuelle et de référence virtuelle. La référence actuelle est celle qui renvoie à la capacité du nom à désigner un référent tandis que la référence virtuelle spécifie la capacité du nom à préciser les conditions auxquelles doivent satisfaire les objets potentiellement désignés[31]. Selon Détrie, Siblot et Vérine, il existerait une dialectique entre la logosphère – la parole comme milieu- et l'univers référentiel[32]. Dans cette dialectique, la réalité n'a de sens que par la description linguistique qui permet de la caractériser. Comme on peut le constater, le système de la référence générique utilisé dans *Lettres persanes* tend vers la recherche

---

[28] Lettre XCV.

[29] MELEUC Serge, *Structure de la maxime,* In: Langages, 4eannée, n°13, 1969. L'analyse du discours. pp. 69-99.

[30] MAINGUENEAU Dominique et CHARAUDEAU Patrick, *Dictionnaire d'Analyse du discours,* pp.488.489.

[31] MILNER cité par C. Détrie, P. Siblot, B Vérine, *TERMES ET CONCEPTS pour l'analyse du discours*, p.292.

[32] Ibid., pp.293-294. La logosphère renvoie à l'univers représentationnel langagier. L'univers référentiel est composé des réalités extralinguistiques.

d'un référent autonome seul capable de désigner les objets de l'univers de la doxa ou de l'idéologie occidentale.

## III - CRITIQUE DE LA GÉNÉRALISATION

Dans la lettre 135, Rica dresse une liste intéressante de ce que Bourdieu appelle *« savant de l'apparence »*[33]. Aux yeux de Rica qui dialogue avec un autre personnage, le travail des catégories de personnes citées consiste à toujours entretenir le mythe du savoir pour mieux assujettir les peuples qui sont considérés comme des *« consommateurs»*[34]. Il cite entre autres les grammairiens, les glossateurs, les géomètres. Les premiers sont considérés comme des « *orateurs, qui ont le talent de persuader indépendamment des raisons »*[35]. Les autres obligeraient *« un homme, malgré lui, d'être persuadé, et le convainquent avec tyrannie »*[36]. Montesquieu critique aussi les philosophes, accusés d'être adeptes de la pensée généralisante. Leur discours sur le monde procèderait toujours par catégorisation référentielle en créant des modèles énonciatifs faits de formes figées de la parole. Ils sont critiqués dans la lettre XCVII par Usbek qui écrit à Hassein :

> *Il y a ici des philosophes qui à la vérité n'ont point atteint jusqu'au faîte de la sagesse orientale ; ils n'ont point été ravis jusqu'au trône lumineux ; ils n'ont ni entendu les paroles ineffables dont les concerts des anges retentissent, ni senti les formidables accès d'une fureur divine : mais, laissés à eux-mêmes, privés des saintes merveilles, ils suivent dans le silence les traces de la raison humaine*[37].

Les philosophes sont considérés comme les principaux instigateurs de ce qu'Usbek considère comme une mécanique par opposition à la réalité ineffable de la vérité divine. C'est cette démarche mécanique qui serait à l'origine de la conception généralisante que l'occident se fait du monde. Le point de vue d'Usbek trouve un écho favorable chez certains philosophes occidentaux. C'est pourquoi dans ce roman, il est difficile de croire à l'origine orientale des critiques formulées à l'endroit de l'occident.

---

[33] P. Bourdieu, *« Les doxosophes »*, Minuit 1, nov. 1972, pp. 26-45.
[34] Lettre 135.
[35] Lettres 135.
[36] Id.
[37] Lettre 97.

Pour illustration, observons cet extrait de la lettre LXXXII où Rica porte un jugement négatif sur ceux qu'il appelle les *« gens taciturnes »* :

> *ceux qui savent parler sans rien dire, et qui amusent une conversation pendant deux heures de temps, sans qu'il soit possible de les déceler, d'être leur plagiaire, ni de retenir un mot de ce qu'ils ont dit…*
> *Mais ils sont au comble de l'esprit lorsqu'ils savent entendre finesse à tout, et trouver mille petits traits ingénieux dans les choses les plus communes.*[38]

Dans cet extrait, le locuteur s'attaque clairement aux adeptes de la rhétorique et donc du discours mécanique. Le locuteur est vu comme quelqu'un qui s'appuie sur une mythologie du savoir qu'il véhicule à travers des propositions et des formules toutes faites qui sont solidifiées. Le *« plagiaire »* n'est rien d'autre que le répétiteur grégaire du discours d'autrui. C'est celui qui fait de la parole ordinaire, des *« choses les plus communes »* la substance même de son discours. Dans cette critique, on reconnait entre les lignes les voix de Bergson et de Bachelard pour ne citer que les plus virulents. Le premier disait pour expliquer l'origine de la stéréotypie linguistique que l'homme tend toujours à solidifier « *ses impressions pour les exprimer par le langage ».*[39] Le second se méfie de la « *connaissance générale »*[40] qui fait courir le risque de l'erreur et de la sclérose. Bachelard ne manque pas d'imagination pour désigner négativement la connaissance générale. Il l'appelle *« la fausse doctrine du général »* qui est la doctrine du savoir la plus partagée *; « la mode d'une autre décadence »* de l'esprit ; *« une jouissance intellectuelle dangereuse dans une généralisation hâtive et facile» ; « les séductions de la facilité »* ; *« un arrêt de l'expérience, un échec de l'empirisme inventif ».*[41] La connaissance générale serait celle qui consiste à s'arrêter à la surface des choses. C'est le principal reproche qui est fait au raisonnement inductif qui consiste à se fonder sur une collection de faits particuliers pour les ériger en règle générale. Montesquieu ne ferait qu'emprunter les voix d'Usbek, de Rica, Rhédi et Nargum pour porter un regard critique sur la société occidentale.

---

[38] Lettre 82.
[39] BERGSON Henri, *Essai sur les données immédiates de la conscience,* Paris, PUF, 1961, p. 97.
[40]BACHELARD Gaston, *La Formation de l'esprit scientifique,* Paris, 5e édition, Librairie philosophique J. Vrin, 1967.p.55.
[41] BACHELARD Gaston, Id., p.56.

# CONCLUSION

*Lettres persanes* de Montesquieu n'a jamais cessé d'alimenter les débats depuis leur publication en 1721. La pensée développée dans l'ouvrage mais surtout la démarche esthétique en ont vite fait un archétype du genre. Le thème de l'altérité qui constitue la substantifique moelle de ce roman épistolaire lui a permis de porter un regard critique aussi bien sur la société occidentale qu'orientale. L'étude du texte par les outils de l'analyse du discours permet de dévoiler un pan important de son esthétique. On se rend compte que Montesquieu s'appuie fortement sur les procédés d'objectivation du discours par la technique de l'effacement énonciatif. Cette stratégie énonciative permet de faire de la parole en circulation un véritable instrument de communication. Montesquieu relativise la portée universelle des vérités du discours répété qui ne doit être perçu que comme un point de vue parmi tant d'autres. Bourdieu appelle à lire avec beaucoup de prudence *« la neutralité ostentatoire du ton, du style et des propos, la simili-technicité du vocabulaire »*[42] d'un tel discours. Ce détache de l'énonciateur qui avance sous le masque de l'objectivité, de l'observateur impartial ne serait que tromperie.

[42] P. Bourdieu, « Les doxosophes », Op. cit.

# BIBLIOGRAPHIE


## 1. Corpus

Montesquieu, *Lettres persanes*, édition électronique, disponible sur www.tv5monde.com/lf.

## 2. Ouvrages

Anne CAUQUELIN, (1999) *L'art du lieu commun. Du bon usage de la doxa*, Paris, Seuil.

ANSCOMBRE Jean-Claude, (2000 ) Préface de *La parole proverbiale*, Paris, Larousse, Septembre, p.11.

ARISTOTE, *Rhétorique, II*, Traduction de M. Dufour et A. Wartelle, 3 vol., Paris, *Les belles Lettres*.

BACHELARD Gaston, (1967), *La Formation de l'esprit scientifique*, Paris, 5e édition, Librairie philosophique J. Vrin.

BAKHTINE Michael, (1934), *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, Collection Tel.

BALZAC Honoré (de), Préface de *L'avant-propos de la Comédie humaine*, La Bibliothèque électronique du Québec, Collection À tous les vents.

BENVENISTE Emile, (1966), *Problèmes de linguistique générale*, I-II, Gallimard, Paris.

BERGSON Henri, (1961), *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Paris, PUF.

CHAROLLES Michel, (2002), *La référence et les expressions référentielles en Français*, OPHRYS.

GENETTE Gérard, (1972), *Figures III*, coll. Poétique, Paris, Seuil.

KJERSTI Fløttum, KERSTIN Jonasson et COCO Norén, (2007), *ON pronom à facettes*, *De Boeck.*

SCHAPIRA Charlotte, (1999) *Les stéréotypes en français, proverbes et autres formules*, Ophrys.

SCHAPIRA Charlotte, (1997), *La maxime et le discours d'autorité*, Paris, SEDES.

VALERY Paul, (1919), *Monsieur Teste*, Paris, Nouvelle Revue Française.

WITTGENSTEIN Ludwig, (1965), *De la certitude*, traduit de l'Allemand par Jacques Fauve, Édition française, Gallimard, Les Essais.

## 3. Articles

BANFIELD Ann, (1979), « Où l'épistémologie, le style et la grammaire rencontrent la théorie littéraire », *Langue française*, n° 44, pp.9-26.

CALAS Frédéric, (2012), "Parler de loin ou bien se taire": quand la fiction manipule le discours », Publié dans *Revue Tranel* (Travaux neuchâtelois de linguistique) 56, pp.77-90.

DUCROT Oswald, (1984), « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit*, Paris, Edition de Minuit, p.170-233.

GENETTE, Gérard (1972), in *SEMEM, Revue de sémio-linguistique des textes et discours.*

MELEUC Serge, (1969), « Structure de la maxime », *Langages*, 4eannée, n°13, *L'analyse du discours*. pp. 69-99.

RABATEL Alain, (2004), « Effacement énonciatif et effets argumentatifs indirects dans l'incipit du "Mort qu'il faut" de Semprun ». *Semen* - Revue de sémiolinguistique des textes et discours, Presses Universitaires de l'Université de Franche Comte (Pufc), pp.111-130.

**4. Dictionnaires**

*Dictionnaire de l'Académie Française* de 1695, 2ème édition, vol. 2, Genève : Slatkine Reprints, 1968.

*Le Petit Larousse*. 1993.